

Info et conditions PROMO2HOURS

Description de la promotion

Lampiris S.A. offre 2 heures gratuites par jour sur la composante d'énergie pour l'électricité et le gaz à ses nouveaux clients, soit :

- 21.50 € tvac de réduction* par an sur votre facture d'électricité
- 33.73 € tvac de réduction* par an sur votre facture de gaz

* Cette réduction est accordée chaque année pendant la durée de votre premier contrat (1, 2 ou 3 ans) à partir de la date de fourniture du contrat chez Lampiris. Elle sera déduite au prorata de vos factures d'acompte mensuelles.

Comment cette promotion est-elle calculée ?

Cette promotion est calculée sur base d'une consommation moyenne annuelle d'électricité de 3.500 kWh et une consommation moyenne annuelle de gaz de 15.000 kWh. La consommation de 2 heures d'énergie par jour représente 292 kWh d'électricité et 1.250 kWh de gaz par an.

Cette réduction est forfaitaire, la consommation réelle du client n'étant pas prise en considération.

Le montant de la réduction est basé sur le **prix de la composante énergie** pour l'électricité et le gaz du tarif TOP pour le mois de janvier 2021, soit 7.373 c€/ kWh tvac pour l'électricité et 2.699 c€/ kWh tvac pour le gaz. C'est-à-dire le prix du kWh (mono) de la composante énergie pour l'électricité et le gaz, à l'exclusion des autres postes de la facture, tels que la contribution énergie verte, l'abonnement, les frais de distribution et transport et les taxes.

Conditions

- Offre non cumulable avec d'autres réductions, tarifs spécifiques et avantages relatifs à l'électricité et/ou le gaz proposés par Lampiris.
- Offre uniquement valable pour des clients résidentiels.
- Offre réservée aux nouveaux contrats électricité et/ou gaz signés entre le 18/01/2021 et le 31/03/2021 inclus.
- Offre valable sur les tarifs 'TOP' et 'tip' uniquement tel que publié sur le site internet <http://www.lampiris.be/fr/tarifs>
- Lampiris se réserve le droit de vérifier que le client remplit les conditions de l'offre.
- Lampiris se réserve le droit de modifier la durée de validité de l'action, de modifier le contenu de l'action, voire d'annuler complètement l'action en cas de force majeure ou pour toute autre circonstance indépendante de sa volonté, qui le justifierait.
- Les [conditions générales de vente](#) de Lampiris sont applicables à cette promotion.